



RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS

N°02-2021-078

PUBLIÉ LE 21 MAI 2021

## **Sommaire**

### **01\_Pref\_Préfecture de l'Ain /**

Arrêté préfectoral du 21 mai 2021 portant autorisation d'un hommage public : appellation d'une caserne de gendarmerie (1 page)

Page 3



**PRÉFET  
DE L'AIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté préfectoral du 21 mai 2021  
Portant autorisation d'un hommage public : appellation d'une caserne de gendarmerie**

\*\*\*

**LA PRÉFÈTE DE L'AIN  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

VU le décret n°68-1053 du 29 novembre 1968 relatif aux hommages publics

VU le décret du 24 août 2021 portant nomination de Mme Catherine Sarlandie de LA ROBERTIE en qualité de préfète de l'Ain

VU le courrier du commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Ain en date du 13 avril 2021 sollicitant l'autorisation de la préfète en vue de conférer l'appellation «Raymond et Roger Billet» à la caserne de gendarmerie d'Ornex

VU la décision d'agrément délivrée par le directeur général de la gendarmerie nationale en date du 21 mai 2021

Sur proposition de Madame la Directrice de cabinet

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Autorisation est donnée au commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Ain de conférer l'appellation «Raymond et Roger BILLET» à la caserne de gendarmerie d'Ornex.

**Article 2 :**

La Directrice de cabinet et le commandant du groupement de gendarmerie départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ain.

A Bourg-en-Bresse, le 21 mai 2021

Signé : Catherine SARLANDIE de LA ROBERTIE